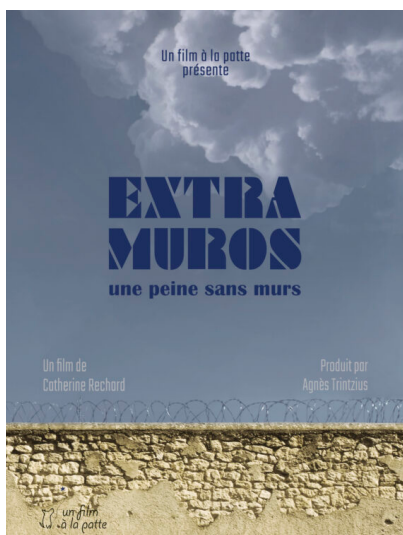




14.03.2022

LA LDH SOUTIENT LE FILM “EXTRAMUROS, UNE PEINE SANS MURS” DE CATHERINE RECHARD



Sortie en salle prochainement

Après *Une prison dans la ville*, *Le déménagement*, *Visages Défendus*, *Ai-je le droit d'avoir des droits ?*, Catherine Rechart continue d'explorer le monde carcéral et, cette fois-ci, une mesure très peu connue du grand public : le placement à l'extérieur. Quelques lignes en début de film expliquent : « *Le placement à l'extérieur est une modalité d'exécution d'une peine privative de liberté qui permet à la personne condamnée de l'exécuter en dehors de l'établissement pénitentiaire. Elle est alors le plus souvent confiée à une association conventionnée par l'Administration Pénitentiaire et soumise à des obligations et au même régime pénitentiaire que les détenus.* »

A Reims, où se trouve une maison d'arrêt et de correction, c'est l'association Le Mars (Mouvement d'action et de réflexion pour

l'accueil et l'insertion sociale) qui prend en charge les personnes bénéficiaires de cette mesure, et particulièrement Marie Salmon, éducatrice spécialisée, dont la réalisatrice suit au plus près les multiples tâches inhérentes à ce travail d'accueil et d'accompagnement.

Disons le tout de suite : Marie Salmon illumine ce documentaire. La qualité des contacts qu'elle établit avec les personnes qui lui sont confiées, son empathie, son écoute, son énergie, sa bienveillance, son humour, sa fermeté sous sa douceur sont remarquables. Dans Reims, elle se déplace toujours à vélo, un vélo rouge, et ses déplacements, qu'accompagnent souvent, en voix off, ses propos, réflexions, sont une des respirations qui rythment le film.

Dans ce documentaire, elle s'occupe de 5 personnes, 5 hommes. L'accueil de l'un d'eux, qui débarque un soir à la gare, avec 3 gros sacs « *qui sont toute sa vie* » permet de comprendre le processus du placement à l'extérieur. Marie l'installe dans un studio, dans un immeuble où résident d'autres bénéficiaires de la mesure, lui explique les règles de sa nouvelle vie : horaires à respecter, démarches à

faire pour trouver du travail, prise de contact avec une assistante sociale, suivi médical... En attendant, ces hommes perçoivent le RSA.

Pas facile, pour ces hommes, de reprendre leur vie en main, de faire les démarches demandées... Certains ont des parcours de vie plus que douloureux et la prison n'a rien arrangé, au contraire, et semblent bloqués. Mais Marie ne cesse de les encourager et reste toujours positive.

Autres séquences proposées par la réalisatrice : des interviews de ces hommes, dans leur appartement, et ils se réjouissent de cette presque liberté, de ne plus entendre les bruits de la prison, du panorama qu'ils peuvent admirer de leur fenêtre ; et de longues promenades dans un grand parc ou le long d'un canal, qu'ils font seuls, avec, en voix off, leurs propres propos/confidences, que Catherine Rechart a su recueillir. Ils évoquent surtout la dureté de la prison, la difficulté de « *tout avoir à refaire* », l'indifférence de la plupart des autres à leur sort, mais aussi la joie de « *revenir dans la vie* ».

Un sixième homme y est aussi présent, mais hors champ : un candidat au placement à l'extérieur. D'ailleurs, le film commence par la lecture d'une lettre très émouvante qu'il a écrite à Marie, avec à l'image le mur de la prison, image qui revient chaque fois que Marie parle de lui. Elle suit avec attention sa demande, le conseille, le réprimande parfois... Mais les choses sont en bonne voie.

Les entretiens que Marie a, dans son bureau, avec ces hommes sont filmés en gros plan, ce qui permet d'être au plus près de leurs émotions, interrogations, et de capter sa qualité d'écoute.

Extramuros, une peine sans murs est un beau film, très attachant, plein d'humanité, qui permet de découvrir une mesure remarquable, qui, malheureusement, ne concerne que très peu de détenus.

Mots clés : prisons, justice

Réalisation : Catherine Rechart

Distribution : Un film à la patte

2021. 1h16